

Vingt-deux rendez-vous non honorés sur soixante et un

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Trimestre · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent ne se console pas avec les 39 qui se sont tenus** : un rendez-vous manqué ne s'annule pas, il se paie deux fois.

Délai entre l'échange et le rendez-vous	Rendez-vous	Non honorés	Part
Moins de 7 jours	29	4	14 %
7 à 15 jours	14	4	29 %
Plus de 15 jours	18	14	78 %
Total	61	22	36 %

Un créneau lointain est toujours libre : c'est ce qui le rend facile à proposer et mauvais à tenir. Le prospect accepte, puis la raison qui l'avait fait appeler s'éteint — il a trouvé, réglé autrement, ou oublié.

Ce que l'agent change

Situation	Avant	Maintenant
Créneau à moins de 10 jours	Proposé	Proposé
Créneau au-delà	Proposé sans commentaire	Le délai est annoncé à voix haute
Rappel si un créneau se libère	Non proposé	Proposé

La phrase employée au-delà de dix jours

« Le premier créneau est le [date], dans trois semaines ; souhaitez-vous que je vous rappelle plus tôt s'il se libère quelque chose ? »

Un prospect qui entend « trois semaines » décide en connaissance de cause.
Il peut refuser, ce qui vaut mieux qu'un rendez-vous qu'il n'honorera pas.

Ce qui est désormais mesuré, et ne l'était pas

Indicateur	Mesuré avant ?
Nombre de rendez-vous posés	Oui
Délai entre l'échange et le rendez-vous	Non
Ce délai croisé avec la présence	Non

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.